

Avis du Comité des parties prenantes du 21 mars 2024

Lors de sa séance du 21 mars 2024, le Comité des Parties Prenantes de TYVAL pour la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) des pneumatiques s'est réuni pour la première fois et a émis les avis suivants sur les projets mentionnés ci-après, présentés et soumis pour avis par TYVAL :

- ❖ Avis du comité sur les nominations de Laurent Stroyk en qualité de président et de Christophe Bondu en qualité de secrétaire :
 - A l'unanimité, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un avis favorable.

- ❖ Avis du comité sur le projet de Règlement Intérieur présenté en séance
 - A l'unanimité, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un avis favorable.

- ❖ Avis du comité sur le tarif 2024 des éco-contributions :
 - A l'unanimité, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un avis favorable.

- ❖ Avis du comité sur le projet de communication, dans le cadre du comité de coordination, sur la communication de l'obligation de reprise dite "8 pour 0" :
 - A l'unanimité, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un avis favorable.

- ❖ Avis du comité sur le projet de mise en oeuvre, dans le cadre du comité de coordination et des instances professionnelles, de l'affichage du TRIMAN pour le pneumatique :
 - A l'unanimité, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un avis favorable.

- ❖ Avis du comité sur les projets de mise en oeuvre, dans le cadre du comité de coordination, d'équilibrages entre éco-organismes agréés (dont DROM-COM et pneus d'ensilage) :
 - A l'unanimité, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un avis favorable.

- ❖ Avis du comité sur les projets de mise en oeuvre, dans le cadre du comité de coordination, du Contrat type collectivités :
 - A l'unanimité, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un avis favorable.